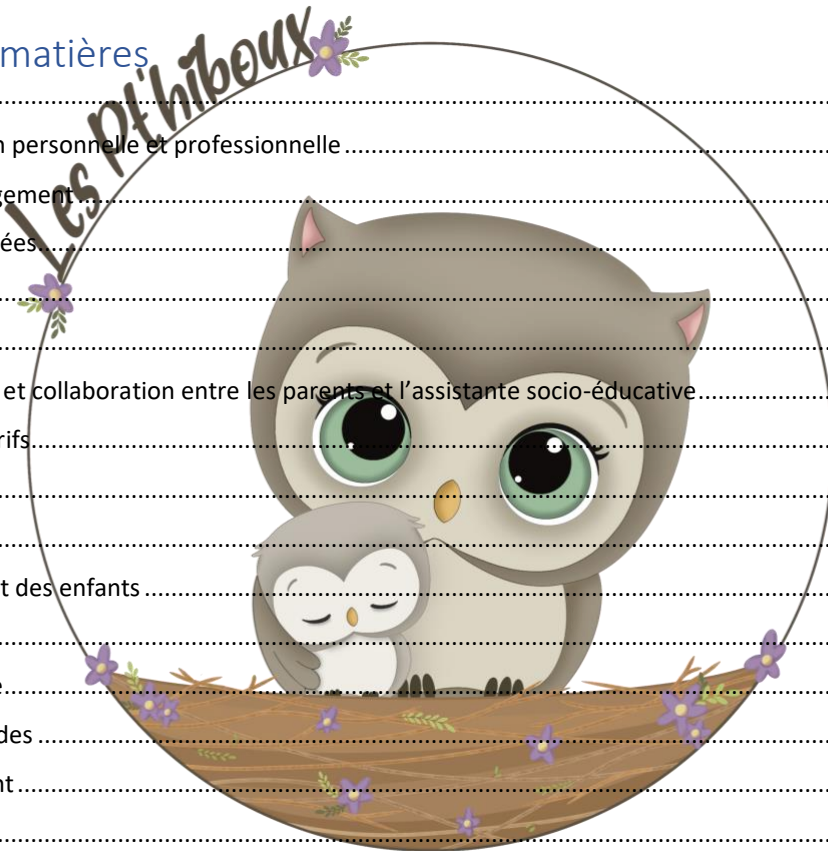


Concept pédagogique des Pt'hiboux

Table des matières

Introduction	2
Ma présentation personnelle et professionnelle	2
Locaux/ aménagement	4
Activités proposées	4
Horaires	5
Journée type	5
Communication et collaboration entre les parents et l'assistante socio-éducative	6
Inscription et tarifs	6
Résiliation :	7
Tarifs :	7
Accueil et départ des enfants	8
Les rituels	9
Les règles de vie	9
Les sorties/balades	10
Le regroupement	10
La collation	10
Les valeurs des Pt'hiboux	11
Les médicaments	12
Partage des activités sur les réseaux sociaux	12
Assurances	13
Sécurité et bien-être de l'enfant	13
Accidents et maladies	13
Affaires personnelles	15
Vacances et jours fériés	15
Dépassement d'horaire	16
Objets transitionnels (doudou, loettes, etc)	16
Tenue vestimentaire	16
Conditions d'accueil	17
Site Internet	17



Introduction

L'atelier les Pt'hiboux est un espace dédié aux enfants en âge préscolaire entre 2 ans et demi et 5 ans. Les enfants pourront au sein de cette structure s'épanouir, explorer, apprendre et s'exprimer dans un groupe d'enfants restreint de (5 à 6 enfants) ce qui permettra de privilégier du temps nécessaire pour chacun selon son développement.

Les enfants sont accueillis une à deux matinées par semaine de 09h00 à 12h00 (3h par jour et 6h par semaine au maximum). Aux Pt'hiboux, votre enfant va pouvoir participer à la vie en collectivité, vivre des moments de bricolages, d'activités culinaires, de jeux de groupes, de parcours de motricité, d'activités ludiques, sensorielles, créatives et cognitives.

Le choix d'inscrire son enfant aux Pt'hiboux peut être pour diverses raisons : pour une préparation à l'entrée à l'école, pour sociabiliser son enfant, pour une solution de garde ou pour permettre à son enfant de découvrir d'autres activités qu'à la maison.

Il existe plusieurs raisons de choisir l'atelier Pt'hiboux :

Cela peut être dans le but de le préparer à l'entrée à l'école en développant ses compétences sociales et cognitives, pour favoriser sa sociabilisation, pour bénéficier d'une solution de garde ou tout simplement pour lui permettre de découvrir de nouvelles activités enrichissantes dans un environnement sécurisé et bienveillant.

Ma présentation personnelle et professionnelle

Je me présente : Gaëlle Stauffer. J'ai 30 ans et je suis maman de deux jeunes garçons de 6 ans et 3 ans.

J'habite à Sonvilier avec mon mari et nos deux enfants, dans une maison locative de 3 appartements. Nous sommes les propriétaires depuis 7 ans.

Nous avons 1 chat de 9 ans ainsi que beaucoup de lapins. Nous faisons un élevage.

Passionnée par ces animaux, je passe beaucoup de mon temps libre à m'en occuper. La famille y participe également activement.

J'aime explorer la nature au travers de balades en forêt, en montagne, lors de nos sorties aux parcs extérieurs, nos virées au lac et nos nombreuses heures passées dans notre jardin.

Le contact avec les enfants m'a toujours énormément plu. J'ai donc effectué plusieurs stages en crèche depuis l'âge de 14 ans. A la suite de mon école obligatoire, j'ai fait 18 mois de stage en crèche. J'ai ensuite pu y faire mon apprentissage afin de me former en tant qu'assistante socio-éducative.

A la suite de l'obtention de mon diplôme, j'ai exercé une année mon métier dans une autre structure à La Chaux-de-Fonds.

J'ai été frustrée par le fait de ne pas avoir assez de temps à accorder pour chaque enfant et pour chaque parent lors de cette expérience. La crèche en question accueillait beaucoup d'enfants.

Ayant un caractère de battante et de fonceuse depuis toute petite. J'ai pris la décision de faire maman de jour indépendante à mon domicile afin de pouvoir privilégier plus de temps pour un nombre d'enfant plus restreint.

J'ai exercé pendant 9 ans à mon domicile, avant même d'avoir mes propres enfants !

C'était un immense confort de pouvoir accompagner un petit groupe d'enfants à mon domicile et d'organiser nos journées, nos activités, nos sorties comme je le souhaitais. Durant ces années j'ai créé des liens très forts autant avec les enfants qu'avec leurs parents.

En effet, le fait de les accueillir dans mon cocon familial à été tellement différent au niveau du ressenti émotionnel. Je me suis sentie valorisée, estimée et mon besoin d'accomplissement personnel a été entièrement assouvi. Travailler dans ces conditions était convivial et familial. Nous avons créé des liens d'amitié avec beaucoup de familles.

Depuis environ deux ans, j'ai ressenti le besoin de séparer mon lieu de travail de mon lieu d'habitation. Malgré nos nombreuses sorties, j'avais l'impression de ne plus avoir assez de contact avec le monde extérieur. J'avais également besoin d'avoir un endroit neutre où exercer mon métier. Afin de faire mon travail dans de bonnes conditions, j'ai besoin de matériel adapté. Ceci commençait à prendre trop de place à mon domicile.

L'indépendance me plait énormément. Cela ne m'intéressait pas de retourner travailler en structure.

J'ai donc fait mes recherches et mes démarches administratives pour finaliser mon projet : l'ouverture de l'atelier « Les Pt'hiboux ».

Locaux/ aménagement

L'atelier Les Pt'hiboux se trouve dans le Jura Bernois, à Saint-Imier, à la rue du Midi 3, au rez de chaussé d'un immeuble collectif de 2 appartements et de 2 autres surfaces commerciales. Le local contient une seule pièce de vie avec une cuisine agencée ainsi qu'un WC séparé.

L'accès à l'atelier est accessible à tous, de par le fait qu'il est au rez-de-chaussé. Une porte vitrée avec le logo « Les Pt'hiboux » est affichée sur celle-ci. Des places de parc en zones blanches ou bleues sont disponibles à proximité. La gare est également toute proche à pied.

L'aménagement des espaces est le suivant :

- Un coin livre, détente
- Un coin jeux
- Un coin bricolage et collation
- Un coin d'activités sensorielles et cognitives
- Un coin vestiaire
- Un WC séparé

Activités proposées

Les Pt'hiboux offre un vaste choix d'activités pour les enfants afin de stimuler leur développement cognitif, social, langagier, émotionnel, psychologique puis d'exercer leur motricité fine et globale.

Voici une liste non exhaustive des principales activités proposées :

- Activités culinaires
- Activités de motricité fine
- Parcours de motricité
- Bricolages
- Chants
- Activités ludiques
- Jeux libres
- Activités sur différents thèmes
- Lectures d'histoires
- Activités sensorielles
- Balades dans la nature



Horaires

Les Pt'hiboux est ouvert deux matinées par semaine à raison de 3h00 chacune :

- Lundi : 09h00 à 12h00
- Vendredi : 09h00 à 12h00

Journée type

Les enfants ont besoin de rituels pour se repérer dans le temps afin d'assurer leur besoin de sécurité. Pour cette raison, aux Pt'hiboux, un ordre d'activité est respecté lors de chaque matinée.

- 09h00 à 09h30 : Arrivée des enfants et jeux libres, le temps que la totalité du groupe soit là.
- 09h30 à 10h00 : Un regroupement avec la totalité du groupe se fait sur le tapis du coin livres. Nous aborderons différents thèmes : tableau journalier avec la météo, année, mois et jour ainsi que l'humeur et l'émotion de chacun. Chaque enfant a un moment de parole s'il souhaite partager quelque chose avec le groupe. Une courte activité sera proposée pour marquer la fin du regroupement telle que (chansons, jeux de mémoire, activité ludique, histoire etc).
- 10h00 à 10h15 : Collation

- 10h15 à 10h30 : Rangement et lavage des mains au WC
- 10h30 à 11h30 : Activités principales et dirigées
- 11h30 à 11h45 : Rangement des activités et du matériel
- 11h45 à 11h55 : Habillage avant l'arrivée des parents
- 12h00 : Transmissions en cas d'événement particuliers et fermeture de l'atelier.

Communication et collaboration entre les parents et l'assistante socio-éducative

Afin d'assurer un bon fonctionnement d'accompagnement, une bonne harmonie et que l'enfant soit à l'aise et se sente en sécurité, la communication entre les parents et l'assistante socio-éducative est primordiale.

Dès lors, chaque partie a un rôle à respecter.

Rôle des parents : Les parents sont tenus d'informer l'assistante socio-éducative de toute information qui paraît importante pour l'accueil de l'enfant (divers maux, événements particuliers, mal-être, tristesse...).

Rôle de l'assistante socio-éducative : L'assistante socio-éducative a le devoir d'informer les parents des activités que l'enfant pratiquées à l'atelier et si celui-ci a vécu un moment particulier pendant son accueil à la structure puis d'informer en cas de difficultés rencontrées.

Inscription et tarifs

Lorsqu'une famille souhaite inscrire son enfant à l'atelier, il est conseillé de visiter celui-ci afin de pouvoir avoir une vision concrète d'où l'enfant passera du temps durant sa semaine. Elle pourra obtenir des explications de la part de l'assistante socio-éducative des activités proposées et du fonctionnement de la structure. Ceci afin de pouvoir créer un sentiment de sécurité à l'enfant et aux parents, avant qu'il ne commence à fréquenter ce lieu.

Une fois la visite faite, l'assistante socio-éducative donne aux parents le formulaire d'inscription ainsi que le concept pédagogique des Pt'hiboux qu'ils doivent prendre soin de lire. A la suite de cela, les parents sont libres d'inscrire leur enfant ou pas.

Étant donné que le nombre de place est limité et qu'il y a une grande demande, les parents sont tenus de rendre l'inscription au plus tard 5 jours ouvrables après la visite. Au-delà de ce délai, la place risque d'être occupée par un autre enfant.

Une inscription ne sera valide uniquement lorsque les deux parties auront signé le contrat d'inscription (parents et la structure).

Les contrats, une fois signés, ne seront donc pas résiliables jusqu'à la fin de l'année scolaire (juillet) et les paiements seront en vigueur jusqu'à cette période là.

Résiliation

Lorsqu'un enfant est inscrit, aucune résiliation n'est possible en cours d'année sauf en cas de force majeure (déménagement hors canton ou autre motif selon entente entre les deux parties).

La période de contrat est calquée sur l'année scolaire et est renouvelable d'année scolaire en année scolaire (août à juillet). Si un enfant commence en cours d'année, son contrat ira jusqu'au mois d'août quoi qu'il en soit.

Tarifs

Paiement mensuel (12x) à l'avance à raison de 1 présence par semaine : 120.-

Paiement semestriel (2x) à l'avance à raison de 1 présence par semaine : 660.-

Paiement annuel (1x) à l'avance à raison de 1 présence par semaine : 1320.-

Si l'enfant fréquente l'atelier à raison de 2x par semaine, les tarifs s'élèveront donc au double.

Le paiement s'effectue toujours à l'avance soit par carte de débit, par versement E-Banking ou par TWINT et sera envoyé sous forme de facture.

Service de dépannage :

Un service de dépannage est possible pour autant qu'il y ait encore de la place disponible.

Ce service s'élève au prix de 10.- par heure (lorsque le dépannage dépasse 1h00 le prix s'élèvera à 20.- et ainsi de suite. Ce service est à payer directement lors de l'accueil de l'enfant.

Tarif d'adaptation pour la première fois :

20.- à régler directement lors de l'accueil de l'enfant.

Durée de l'adaptation 02h00 à 03h00 à adapter selon besoin et entente avec les parents.

Accueil et départ des enfants

Accueil :

L'atelier ouvre ses portes à 09h00 le matin. Les enfants peuvent arriver dès 09h00 jusqu'à 09h30 maximum. Les parents toquent à la porte d'entrée puis l'assistante socio-éducative leur ouvre la porte et accueille l'enfant. Le parent informe l'assistante socio-éducative sur l'état général de son enfant, lui dit au revoir et repart. L'enfant se déshabille puis se prépare alors ensuite pour sa matinée.

De 9h00 à 9h30, les enfants arrivent, se préparent et peuvent jouer librement. A 09h30, un regroupement à lieu avec la totalité du groupe pour expliquer les activités qui auront lieu durant la matinée.

L'enfant doit être amené à l'atelier par l'un de ses parents. Si l'enfant doit être amené par une tierce personne adulte, l'assistante socio-éducative soit avertie à l'avance.

La présentation de la carte d'identité de cette personne est demandée par mesure de sécurité.

Départ :

L'atelier ferme ses portes à 12h00. Les parents sont tenus de venir rechercher leur enfant à 11h55 au plus tard. Les enfants seront déjà habillés et prêts pour leur départ. Cette manière de faire permet aux enfants d'acquiescer de l'autonomie mais également pour des raisons pratiques.

Entre 11h55 et 12h00, les parents récupèrent leurs enfants et l'assistante socio-éducative informe les parents en cas d'événement particulier vécu lors de la matinée. A 12h05 l'atelier ferme car l'assistante socio-éducative doit rentrer chez elle à Sonvilier pour son fils aîné qui finit l'école.

L'enfant doit repartir de l'atelier avec l'un de ses parents. Si au contraire, l'enfant doit repartir avec une tierce personne adulte, l'assistante socio-éducative doit être avertie à l'avance. La présentation de la carte d'identité de cette personne est demandée par mesure de sécurité.



Les rituels

Afin de favoriser un sentiment de sécurité, d'offrir une stabilité et de prévisibilité, un enfant a besoin qu'on lui instaure des rituels. Aux Pt'hiboux, le déroulement de la matinée se déroulera donc toujours dans un même ordre.

Les règles de vie

Afin d'offrir un cadre de vie sécuritaire et d'assurer le bien-être de chacun, il est primordial d'instaurer des règles de vie lorsque l'on est en collectivité.

Pour ce faire, un tableau des règles de vie à respecter aux Pt'hiboux sera affiché au mur, à la vision de tous. Nous rappelons régulièrement celles-ci lors des regroupements afin que chacun les assimile et puisse les respecter le plus justement possible.

Les sorties/balades

Aux Pt'hiboux, il est proposé, de temps à autre, de faire des balades dans Saint-Imier. En effet, ce beau village offre la possibilité de faire des balades diversifiées. Ceci permet aux enfants de découvrir et d'explorer leur environnement extérieur et donc de favoriser leur développement cognitif, sensoriel et moteur.

Le regroupement

Chaque matinée à 09h30 a lieu un regroupement avec la totalité du groupe. Celui-ci dure environ 30 minutes et est adaptable en fonction des besoins des enfants. Durant ce temps, nous faisons le calendrier ludique afin de rappeler le jour, le mois, l'année et la météo du jour. Un instant de parole est offert aux enfants qui le souhaitent.

Ceci a pour but de permettre aux enfants d'avoir la parole à tour de rôle, s'ils le souhaitent, d'être écouté par les autres favorise un sentiment de reconnaissance et d'appartenance à un groupe et de sécurité.

Pendant ce regroupement, l'assistante socio-éducative donnera également les explications du déroulement de la matinée et des activités prévues aux enfants. Le regroupement se termine par une courte activité de groupe (chants, histoire, jeux de mémoire, motricité etc).

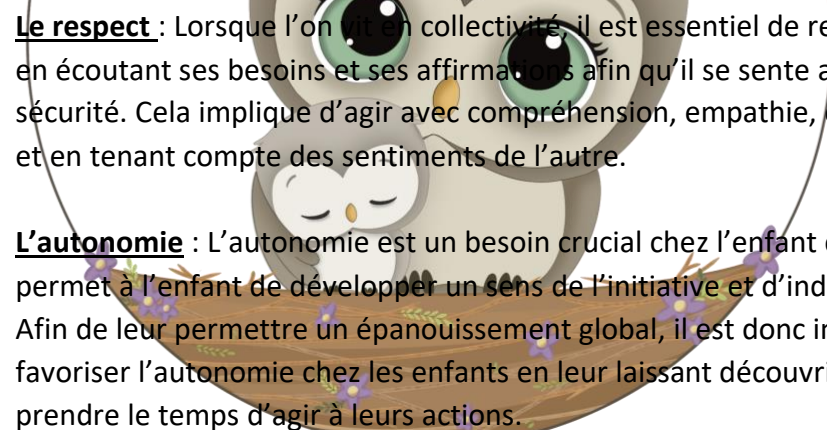
La collation

Une collation est planifiée durant la matinée à 10h00. Les enfants ont besoin d'avoir un en-cas avant l'heure du dîner afin de maintenir l'énergie nécessaire et le bien-être de chacun. C'est également un moment de partage au niveau du développement social pour l'enfant.

Il est donc demandé de préparer dans le sac personnel de son enfant une gourde avec de l'eau (pas de boisson sucrée pour éviter des soucis de jalousies entre chacun et d'équité) ainsi qu'un petit goûter (fruit, compote, biscuits, pain, branche de céréales etc).

Par ailleurs, les enfants doivent avoir pris leur petit-déjeuner à la maison avant de venir car la collation n'a lieu qu'à 10h00.

Les valeurs des Pt'hiboux

- 
- **Le respect** : Lorsque l'on vit en collectivité, il est essentiel de respecter l'autre en écoutant ses besoins et ses affirmations afin qu'il se sente apaisé et en sécurité. Cela implique d'agir avec compréhension, empathie, considération et en tenant compte des sentiments de l'autre.
 - **L'autonomie** : L'autonomie est un besoin crucial chez l'enfant car celle-ci permet à l'enfant de développer un sens de l'initiative et d'indépendance. Afin de leur permettre un épanouissement global, il est donc important de favoriser l'autonomie chez les enfants en leur laissant découvrir, s'exercer et prendre le temps d'agir à leurs actions.
« Apprenez-moi à faire seul » selon une pédagogue Maria Montessori.
 - **La sécurité** : Considérée comme un besoin fondamental selon un psychologue américain « Abraham Maslow », Les Pt'hiboux met tout en œuvre pour créer à l'enfant une sécurité émotionnelle, psychologique et physique au sein de sa structure en respectant de près les besoins de l'enfant et en respectant son rythme.
 - **La confiance** : Afin de créer un environnement positif et encourageant, la confiance mutuelle est importante en collectivité. Elle permet une communication agréable, apaisé et privilégie le bien-être de chacun.
 - **La transparence et le non-jugement** : Le travail d'une assistante socio-éducative est aussi de faire preuve de transparence et de non-jugement afin que chacun puisse se sentir en confiance et en sécurité. Accepter l'autre tel qu'il est, avec ses compétences, ses difficultés, ses émotions et sa personnalité est chose d'être dans un travail socio-éducatif d'accompagnement.

Les médicaments

Il est fréquent qu'un enfant doivent prendre des médicaments lors de son accueil en structure pour diverses raisons.

Un formulaire d'administration de médicament donné par l'assistante socio-éducative doit être rempli et signé par les parents et l'assistante socio-éducative.

Lorsqu'un enfant se blesse, l'assistante socio-éducative est autorisée à administrer un médicament de soin « basique » tel que : désinfectant, Bepanthen, Arnica, pansement, crèmes de soin etc, mais que les parents doivent remplir le formulaire de médication.

Si un enfant a besoin d'un autre médicament, l'assistante socio-éducative est tenue de téléphoner aux parents pour leur en demander l'accord et remplir ensuite le formulaire de médication que les parents signeront ensuite.

Partage des activités sur les réseaux sociaux

L'activité sur les réseaux sociaux devient un outil de travail de plus en plus utilisé.

En effet, afin de pouvoir diffuser les moments de partages, les activités, le travail d'une assistante socio-éducative, il est fréquent que Les Pt'hiboux se serve de cet outil pour partager ces moments afin de sensibiliser et échanger les activités de la structure.

Il est évident qu'aucun enfant n'apparaît à visage découvert sur les réseaux sociaux. Les visages sont floutés ou masqués par des émoji.

Une autorisation est demandée aux parents avant le placement de l'enfant pour la diffusion d'activités dont leur enfant participe publiés sur les réseaux sociaux.

Les parents n'ont donc aucune obligation de signer cette autorisation.

Le respect de la décision des parents quant à la publication de photos sur les réseaux sera formellement respecté.

Assurances

Lorsqu'un enfant fréquente une structure d'accueil, il est demandé que celui-ci possède une assurance maladie et une responsabilité civile en cas de litige au sein de celle-ci.

Sécurité et bien-être de l'enfant

Aux Pt'hiboux, la sécurité et le bien-être de l'enfant sont primordiales. Pour cette raison, l'infrastructure, le mobilier ainsi que les jeux sont adaptés aux besoins et aux capacités motrices, cognitives et émotionnelles des enfants.

L'assistante socio-éducative prend le soin de faire des formations et/ou des rappels de formations afin de maintenir des compétences d'accompagnement affirmées.

Accidents et maladies

Maladies :

Si l'enfant présente des symptômes de maladie, il est possible que celui-ci ne puisse pas être accueilli à la structure pour des raisons de contamination ou pour privilégier le bien-être de celui-ci.

De ce fait, les parents sont tenus d'informer l'état de santé général de leur enfant à leur arrivée. Il est également obligatoire de tenir informé l'assistante socio-éducative si les parents ont administré un médicament à leur enfant en cas de symptômes d'une éventuelle maladie.

Lorsqu'un l'enfant doit prendre un médicament lors de son accueil à la structure, les parents doivent en informer l'assistante socio-éducative et remplir le formulaire de médication. Les parents doivent être atteignables en tout temps. Il se peut que

l'assistante socio-éducative leur téléphone et leur demande de venir rechercher leur enfant si celui-ci ne va pas bien.

Il est évident que si l'enfant a une maladie contagieuse il ne pourra pas être accueilli à la structure. De même si un enfant a une température supérieure à 38,5.

Aucun remboursement n'est envisageable en cas d'absence d'un enfant à l'atelier.

Cependant, si l'atelier doit être fermé pour cause de maladie ou empêchement de force majeure de Gaëlle Stauffer, la journée sera remboursée.

Accidents :

En cas d'accident ou de situation d'urgence concernant l'enfant, l'assistante socio-éducative doit suivre un protocole d'urgence :

1. Assurer la sécurité
2. Évaluer la situation
3. Apporter les premiers secours et appeler le pédiatre ou le 144 (ambulance) si nécessaire
4. Avertir les parents

Lors d'un accident avec un enfant, un formulaire d'accident est rempli et signé par l'assistante socio-éducative puis ainsi donné aux parents en copie.

L'assistante socio-éducative suit des cours de rappel chaque 2 ans pour les urgences pédiatriques. Ce qui permet de pouvoir agir efficacement et professionnellement en cas d'urgence.

L'assistante socio-éducative est donc en mesure de porter les premiers secours aux enfants.

Affaires personnelles

Afin d'assurer le bon fonctionnement de la journée de l'enfant au sein de la structure, il est demandé aux parents d'apporter des affaires personnelles pour leur enfant.

En effet, il peut arriver que l'enfant ai un accident de propreté, se salisse ou se renverse de l'eau dessus et doive se changer.

L'enfant a donc besoin d'un sac à dos avec :

- Pantoufles ou chaussons antidérapants (ceux-ci peuvent rester à l'atelier)
- Habits de rechange en cas d'accidents (urines, selles, vomi etc) ou de salissures conséquentes
- Collation pour les dix heures ainsi qu'une gourde d'eau

Vacances et jours fériés

L'atelier ferme 6 (ou 7) semaines par année :

- 2 semaines entre Noël et Nouvel-an (vacances scolaires),
- 3 semaines durant les vacances scolaires d'été
- 1 semaine en mars et/ou en octobre (à définir d'année en année).

Les vacances de l'atelier sont agendées à l'avance et transmises aux parents dès le mois d'août pour le premier semestre et en janvier pour le deuxième semestre.

L'atelier est donc ouvert plusieurs semaines durant les vacances scolaires.

Les jours fériés sont également transmis aux parents dès l'inscription.

Les parents sont tenus de transmettre les dates de leurs vacances à la structure minimum 1 mois à l'avance pour des raisons d'organisation.

Dépassement d'horaire

Il est important de noter et de respecter les horaires de l'atelier car l'assistante socio-éducative doit partir à 12h05 au plus tard pour pouvoir aller s'occuper son fils aîné qui rentre de l'école à Sonvilier. Si le parent est en retard, il est impératif de téléphoner afin de prévenir.

Un dépassement d'horaire sera facturé 5.- par 15 minutes dès 15 minutes de retard.

Objets transitionnels (doudou, loiettes, etc)

Il est fréquent que les enfants aient un ou des objets transitionnels auxquels ils s'attachent pour se sentir en sécurité et confortés lors de la séparation avec les parents. Ceux-ci peuvent être (doudou, loiette, couverture, vêtement d'un parent etc). Il est donc autorisé et parfois même important de prendre cet objet transitionnel à la structure si votre enfant en ressent le besoin. Cet objet accompagne l'enfant lors de la séparation en cas de besoin puis en cas de signes de tristesse ou d'ennui durant la matinée. Il est rangé dans le sac personnel le reste de la matinée.

Tenue vestimentaire

Les parents dont les enfants sont accueillis aux Pt'hiboux sont conscients de la météo du jour et sont priés d'habiller leur enfant en conséquence. En effet, il arrive régulièrement qu'une balade soit prévue dans le village peu importe le temps.

Des chaussures adaptées sont également conseillées afin que l'enfant soit à l'aise pour marcher.

Voici quelques exemples de tenues demandées :

Chaleur : lunettes de soleil, casquette, vêtements légers et crème solaire

Pluie : bottes de pluie, pantalon de pluie et veste imperméable

Froid : bottes d'hiver, combinaison de neige, écharpe, bonnet et gants

Conditions d'accueil

L'atelier « Les Pt'hiboux » est un lieu d'accueil préscolaire et est donc prévu puis aménagé pour des enfants qui se préparent à l'entrée à l'école. Aucun aménagement n'est prévu pour des nourrissons ou des enfants n'ayant pas les capacités motrices pour la marche et cognitives pour la parole. Il est également demandé que l'enfant soit propre et ne porte plus de couches durant la journée hors des temps de sommeil.

Site Internet

Un site Internet est en ligne pour l'atelier

Lien de celui-ci : www.atelierpthiboux-saint-imier.com

Vous trouverez dans ce site :

- Galerie de photos
- Concept pédagogique
- Tarifs
- Horaires
- Inscriptions
- Carte géographique
- Contact

Il est évident qu'aucune photo avec le visage de votre enfant ne sera divulguée sur ce site.

Au plaisir de vous retrouver parmi Les Pt'hiboux et de collaborer ensemble avec vos enfants !